

OTTAWA... 336, RUE DALHOUSIE
HULL... 4, RUE LANGEVIN

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL
OTTAWA LUNDI 20 FEVRIER 1928

DEMAN
FROID—GIBOULEES
MAXIMUM HIER... 12
MINIMUM (NUIT)... 12
A 8 H. CE MATIN... 14

Le numéro 2 sous

LA QUESTION DE DESARMEMENT EST LE BUT DE CETTE REUNION

Un grand nombre de délégués en vue dans les rangs de la Société des Nations sont aujourd'hui rassemblés à Genève, ayant en vue le problème du désarmement.

LES REGLEMENTS DU CAREME

Dans les différentes églises du diocèse, on a lu hier le règlement du Carême, qui commencera mercredi de cette semaine. Ce règlement est le suivant:

- 1) Les fidèles peuvent et doivent remplir le grand devoir de la communion pascale depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de la Quinquagésime inclusivement.
- 2) Les jours d'abstinence pendant le Carême restent comme par le passé, le mercredi et le vendredi de chaque semaine.
- 3) La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus, la loi du jeûne oblige tous ceux qui ont vingt et un ans révolus, jusqu'à cinquante-neuf ans révolus.
- 4) Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps, tout le monde peut faire le principal repas en gras. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner peuvent faire ce repas en gras.
- 5) Le Carême se termine le Samedi Saint à midi.
- 6) Dans sa lettre où il annonce le choix de S. G. Mgr Forbes, comme successeur de feu Mgr Enard, le vicar général du diocèse d'Ottawa, Mgr Joseph Charbonneau fait les observations suivantes: Mes chers confrères, j'attire votre attention sur ce que nous écrivait Sa Grandeur Mgr Enard, au début du Carême de 1925: "Les adoucissements consentis, apportés aux lois antérieures du jeûne et de l'abstinence nous obligent tous à compenser par d'autres moyens, ce qui est enlevé de la pratique directe de la pénitence et de la mortification. Or, ce moyen, la plus efficace, parce qu'il est le plus méritoire par le renoncement qu'il demande, c'est l'aumône. L'aumône pieuse faite dans l'église, l'aumône en quelque sorte faite sur l'invitation du pape à la demande de l'évêque, pour des œuvres d'ordre général et supérieur, l'aumône exécutée par la même, tout intérêt immédiat et qui va se fonder dans l'exercice universel de la charité chrétienne. Or, cette aumône, nous la demandons à toutes nos familles, pour un grand bien spirituel, non moins que pour l'avantage des œuvres auxquelles elle sera appliquée. C'est aumône. Nous la demandons aux fidèles par l'entremise de votre zèle, de votre bonne volonté, de votre collaboration cordiale et sincère."

GDE-BRETAGNE ET E.-U.

GENEVE, 20 (S. P. A.)—Les différends entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis qui auraient pu causer des guerres depuis cent ans ont été réglés à l'amiable par arbitrage, a déclaré le baron Cushendun, de Grande Bretagne, à la commission de sécurité de la Société des Nations aujourd'hui. Il a fait un vibrant appel en faveur du développement des procédés de conciliation et d'arbitrage.

En ouvrant la discussion générale, Lord Cushendun a déclaré que la sécurité internationale et le désarmement dépendent l'une de l'autre et a ajouté qu'il faut conserver peu d'espoir pour un désarmement appréciable si on ne donne de meilleures garanties de sécurité aux nations.

Faisant allusion au fait que les critiques sont prêts à se moquer de l'impuissance de la Société pour prévenir la guerre, le représentant de l'Angleterre a exprimé l'espoir que le monde accorderait leur importance aux vues soumises par une récente assemblée d'experts à Prague à l'effet que le pacte de la Société crée une mesure de sécurité qui serait appréciée à sa pleine valeur.

M. Benes, Ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, président de la commission, a recommandé aux délégués d'être patients et de ne pas se laisser aller à l'émotion. Il s'est dit assuré que le travail de la Société serait ainsi récompensé et que la Société aurait une nouvelle victoire à son crédit.

Parlant des conclusions de Prague, M. Benes dit que le grand point au sujet des projets d'extension de la conciliation et de l'arbitrage c'est que la Société n'interviendrait pour régler des conflits que lorsque les partis en litige n'auraient pu en venir à une entente et quand il y aurait menace d'hostilités.

Le Ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie a présidé ce matin à l'ouverture de la séance spéciale du comité international de la sécurité qui se réunit à Genève pour aviser aux moyens de réduire les armements.

La séance a réuni plusieurs délégués en vue y compris M. Paul Boncour, de France; Lord Cushendun, de Grande Bretagne; B. O. Uden, de Suède; le général de Marinis, d'Italie; et le vicomte Saito, du Japon. Boris Stein, un Russe, était présent comme observateur pour le gouvernement soviétique.

Les délégués ont fait de nombreux commentaires sur ce qu'ils considéraient comme la puissance de l'opinion publique aux Etats-Unis pour forcer le gouvernement à réduire son programme naval. Commentant des dépêches des Etats-Unis, les délégués ont déclaré qu'ils ne voyaient pas de raison pour que les mouvements qui a pris naissance chez le peuple, ne se répandraient pas en Europe et ne constitueraient pas une grande force dont les hommes d'état pourraient se servir pour détruire les projets d'armements ambitieux.

Un autre élément qui a pour effet d'élever les esprits, c'est l'appel du bureau international de la paix déclarant que le désarmement était le problème le plus urgent de l'heure.

LES QUESTIONS A LA LEGISLATURE DE L'ONTARIO

TORONTO, 20 (S. P. C.)—M. W. G. Meord, progressiste, Huron-sud, demande à la législature d'Ontario des renseignements sur les dépenses totales pour le gouvernement civil en 1927 et 1928, sur le nombre d'employés civils employés le 1er novembre 1927 et sur le nombre à même date au dernier.

M. P. G. Sandy, progressiste, Victoria-sud, veut savoir quel est le montant reçu de la taxe sur la gazoline et quelle est la commission payée pour percevoir cette taxe. Il demande aussi si une limite à bois ont été vendues depuis 1923 à E. W. Packus.

M. C. Gardiner, progressiste, Kent-est, pose les questions suivantes: Une demande a-t-elle été faite au gouvernement, d'association de secours ou de charité, engageant le gouvernement ou la Commission des Lieux de cesser la vente de liqueur aux parents de famille dont la famille est dans le besoin? Si oui, combien de demandes ont été reçues et combien accordées?

L'AMENDEMENT CONSERVATEUR AU BUDGET PRESENTÉ PAR M. CAHAN

A un caucus ce matin, les conservateurs se sont entendus sur l'amendement à présenter au budget.

Il porte sur le chômage, le rapatriement des Canadiens, les marchés domestiques, la taxe des ventes, etc.

LES PROGRESSISTES

Les conservateurs réunis en caucus ce matin se sont entendus sur l'amendement au budget qui sera présenté en Chambre par M. C. H. Cahan, député de St-Laurent-St-Georges. Les progressistes attendent des Canadiens qui sont à l'étranger et pour arrêter l'exode des Canadiens à l'étranger.

"Elle regrette encore que le gouvernement ne fasse rien pour préserver nos marchés domestiques en tant que les produits de la ferme et de l'industrie laitière y sont intéressés; qu'il ne fasse rien pour développer efficacement nos ressources naturelles."

"Elle regrette de plus que le gouvernement ne supprime pas entièrement pour 1928 la taxe des ventes, la réduction d'un sous par année n'étant pas suffisante."

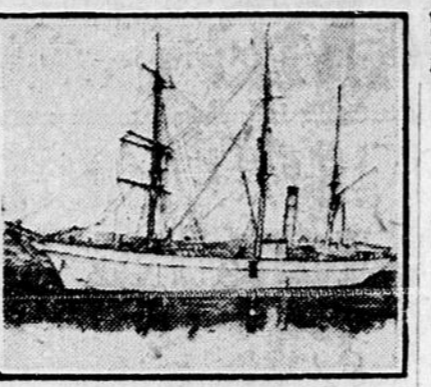
Il y eut un léger progrès quant à la situation du grain. Ceci est attribué en grande partie à une visite en Sibirie de Joseph Stalin, industriel du fer en Russie. Pendant son séjour en Sibirie, il conseilla aux paysans cultivateurs de mettre leurs provisions sur le marché. Les outils, le beurre, le savon sont également très rares et rappellent les années de famine. Les provisions sont très peu nombreuses dans les magasins du gouvernement et ceci a grandement contribué à hausser les prix dans les marchés privés. Des lignes de clients attendent à la porte des magasins pour acheter le sucre nécessaire. Il arrive souvent que les provisions sont épuisées avant que le dernier client ait pu entrer à l'intérieur du magasin.

Des dépêches envoyées de Riga à Londres annoncent qu'à Moscou 1,000 moutons, de bœuf, de viande, de lait et d'œufs seront mis sous arrestation pour avoir spéculé sur ces marchandises. On dit que les autorités soviétiques redoutent leurs efforts pour répondre aux demandes des ouvriers qui manquent surtout de beurre et de viande.

Un amendement au budget est introduit par le projet de loi de non-confiance de l'opposition dans l'administration gouvernementale. D'après ce projet, quel que soit l'amendement présenté cet après-midi par M. Cahan, il est voté à la défecte, le gouvernement pouvant compter sur une majorité de plusieurs voix, en Chambre.

MAGISTRAT DECEDE

CHATHAM, N.B., 20 (S.P.C.)—M. Thomas Myrt, 60 ans, magistrat de police et juge de la cour civile, pendant plusieurs années mérité, est décédé samedi après une maladie de plusieurs mois.



Le navire norvégien Sampson dont se servira le commandant Richard Byrd pour une expédition au pôle sud. Le commandant Richard aura également à sa disposition un avion à trois moteurs dans lequel il tentera de survoler la zone polaire.

LEGISLATURE DE QUEBEC

CETTE SESSION DURERA JUSQU'À LA FIN DE MARS

Il y a eu jusqu'ici, à la législature de Québec, vingt-quatre séances, et les députés sont résolument à l'oeuvre. — Commencée le 10 janvier, la session durerait environ trois mois.

FIN D'UN DEBAT

(De notre correspondant) QUEBEC, 20.— La session provinciale qui s'est ouverte le 10 janvier, ne se terminera pas avant la fin de mars. Jusqu'à date, nous avons eu 24 séances et la députation n'a pas perdu son temps. Mais les projets de loi les plus importants n'ont pas encore été étudiés. Le comité d'agriculture a considéré à sa séance de jeudi la loi relative au prêt agricole et a suggéré que les Caisses Populaires soient choisies comme intermédiaires entre la Commission et le cultivateur. Mais le bill n'est pas encore prêt à être discuté en Chambre.

Les députés de l'opposition ont demandé à diverses reprises au gouvernement d'introduire la loi des compensations ouvrières et de déposer le bill sur la table de la Chambre. L'hon. M. Antoine Gauthier, ministre des Travaux Publics et du Travail, a tout simplement répondu que la mesure prendrait son temps.

Quoiqu'il en soit, un grand nombre de bills privés et publics ont subi leur troisième lecture au cours de la semaine et les députés ont fait de la bonne besogne.

Les comités ont été très actifs et d'intéressants débats y ont eu lieu. Le bill de la Commission Métropolitaine de Montréal et celui de la Commission Scolaire de Québec ont soulevé une vive opposition de même que le projet de loi sur le statut qui a changé son nom en celui de ville Racine, en l'honneur du premier évêque de Chicoutimi.

CLOTURE D'UN DEBAT

L'événement le plus important de la semaine parlementaire qui vient de se terminer, a été la clôture du débat sur le budget. Elle a été fertile en incidents de toutes sortes et nous a valu de grands discours de la députation et le public ont écouté avec un très vif intérêt. C'est le cas de dire que l'éloquence a coulé à flots.

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, a prononcé un discours de quatre heures et l'hon. M. Athanase David, secrétaire provincial, lui a donné la réplique. M. David est un des plus brillants orateurs de la droite et c'est la première fois cette année qu'il prenait la parole en Chambre.

L'opposition a également été représentée par M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, qui a prononcé un discours de quatre heures. Le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais ce moment d'arrêt qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors pris la parole et a prononcé un discours de quatre heures. Le jour précédent, il a prétendu que les académies commerciales avaient décerné trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

Un dernier hommage au comte Oxford et Asquith

SUTTON, Canada, Angleterre, 20 (S. P. A.)—Sous un ciel paisible et clair la dépouille mortelle de feu le comte Oxford et Asquith a été transportée à l'église All Saints hier soir où elle a été exposée en chapelle ardente jusqu'à l'inhumation aujourd'hui. Les restes de l'un des premiers hommes d'Etat de l'Angleterre ont été ensevelis dans un cercueil de chêne anglais. Le crucifix de procession et les enfants de chœur en soutane blanche précédaient le cortège qui accompagnait la dépouille mortelle à l'église.

La comtesse d'Oxford et plusieurs membres de la famille se sont rendus à l'église. Après une courte cérémonie funèbre, les vicaristes se succédèrent à l'église et vinrent rendre un dernier hommage à celui qui pleurerait amèrement.

lettres transportées par un aéroplane

CHARLOTTETOWN, I. P. E., 20 (S. P. C.)—A 11 heures 13 hier après-midi un avion piloté par le capitaine Cooper a atterri sur la glace à l'ouest de la ville, apportant environ 25 lettres de lettres de Moncton. Le capitaine Cooper est parti à 11 heures 40 pour Charlottetown, transportant 250 lettres de lettres et journaux. Cette envolée a été l'inauguration d'un service postal aérien de fin de semaine entre Moncton et Charlottetown.

BEAUCOUP DE TRAVAIL A ETE ACCOMPLI A LA CONFERENCE

Un grand nombre de traités et de conventions ont été conclus à la conférence panaméricaine, dont la séance plénière se termine cet après-midi.

L'ARBITRAGE

LA HAVANE, 20 (S.P.A.)— La conférence panaméricaine se dirige rapidement vers sa fin, les traités et les conventions étant prêts à être signés. Les différends sur les questions de tarif et d'intervention ont été apaisés. Voici les travaux de la conférence: l'établissement du principe de l'arbitrage obligatoire pour le règlement des différends internationaux, excepté quand il s'agit de la souveraineté et de l'indépendance des nations dans les problèmes purement domestiques; une convention de l'Union panaméricaine établissant ce corps sur une base permanente et permettant aux membres d'avoir des représentants spéciaux dans le bureau des gouvernements, au lieu de diplomates régulièrement accrédités à Washington; un traité sur les droits et devoirs des neutres en cas de guerre; une convention d'aviation commerciale; que tous les pays sont invités à signer un traité plaçant les étrangers sur un même pied que les nationaux; un traité sur le droit d'asile; un traité pourvoyant à la coopération internationale pour la suppression et la prévention des révolutions dans les territoires étrangers; l'adoption d'un code d'hygiène panaméricain; un projet d'un traité d'un chemin pour automobiles inter-américain qui s'étendrait du Canada à la Patagonie; une convention sur la neutralité maritime; un code de droit international privé sur le statut judiciaire des personnes, du mariage et du divorce.

La séance plénière doit se terminer cet après-midi. Le prochain congrès se tiendra à Montevideo, Uruguay.

Des rebelles, disent les dépêches, ont tenté samedi de capturer la ville de Guajajuato, mais ont été repoussés. — Un effort serait fait pour régler la question religieuse.

UN NOUVEAU SOULEVEMENT AU MEXIQUE

MEXICO, 20 (S.P.A.)— Un autre soulèvement a éclaté samedi près de Guajajuato, dans des dépêches de cet endroit. Les rebelles ont tenté de capturer la ville, qui fut défendue avec succès par la police, aidée d'un grand nombre de citoyens. Les rebelles furent dispersés et forcés de fuir, abandonnant plusieurs morts.

Les autorités militaires ont ordonné immédiatement qu'on promène des mesures énergiques et ont détaché plusieurs colonnes pour poursuivre les rebelles. Deux aéroplanes ont exploré la région où les rebelles se sont sauvés. Le commandant militaire, le général Carillo est retourné dans la capitale de l'état pour se mettre en tête de la poursuite. Le calme fut rétabli dans la ville.

Des dépêches de Puebla disent que la police a fermé le séminaire catholique de Palafoxiana et arrêté son recteur, N. Quiroz, ainsi qu'une dizaine de professeurs, dont six prêtres. Les étudiants, au nombre de cent cinquante, ont également été arrêtés mais vite remis en liberté. On accuse les professeurs de violation des lois religieuses et d'intelligence avec la Ligue pour la défense de la liberté religieuse.

LA RESIDENCE DU MINISTRE DES ETATS-UNIS

On ne sait exactement quand commenceront les travaux de construction de la résidence du ministre des Etats-Unis à Ottawa. — Ce ne sera probablement pas avant le printemps de 1929.

L'EMPLACEMENT

WASHINGTON, D. C., 20 (S. P. A.)— Bien que les démarches du gouvernement américain pour l'acquisition d'une résidence permanente pour le ministre plénipotentiaire américain à Ottawa soient pratiquement terminées, les autorités du Secrétaire d'Etat étaient réticentes hier au sujet de la date probable des travaux de construction.

L'emplacement choisi qui fait face à la colline parlementaire et est voisine de l'immeuble du club Rideau, rue Wellington, est considéré comme étant l'un des plus importants de la capitale. Bien que le prix de vente de cette propriété n'ait pas encore été annoncé, il est certain qu'il dépasserait les 100,000 dollars.

D'après le contrat de vente, les démolitions des édifices vendus au gouvernement américain auront à quitter la place dans un délai de huit mois. Les édifices actuels seront alors démolis et comme les travaux de construction peuvent difficilement être faits pendant les mois d'hiver, il semble probable que rien ne sera fait avant le printemps de l'année 1929. Les plans du nouvel immeuble de la légation américaine n'ont pas encore été tracés. Tous les représentants de l'administration américaine à Ottawa, y seront logés.

Bien que l'emplacement de la propriété sur la rue Wellington ait été mis par les autorités locales, les déclarations faites depuis à ce sujet semblent confirmer cette vente. L'emplacement choisi est aux numéros 98 à 102 rue Wellington, à l'ouest du club Rideau. Les deux édifices actuellement à cet endroit sont occupés par la section des pénitenciers du ministère de la Justice et par l'agence de publicité Reuter.

Madame ARTHUR BOURQUE

Mezzo-soprano et pianiste. Dans deux récitals.

M. EDGAR MALETTE (ténor)

Dans un récital. Au piano d'accompagnement: Mlles Irène Thibault et Germaine Ardouin.

LE CAS DE TINY AU CONSEIL PRIVE

LONDRES, 20.— La cause scolaire du canton de Tiny se plaidra mardi au comité judiciaire du Conseil privé. On en appelle du jugement de la Cour suprême du Canada, qui a renvoyé l'appel des commissaires d'écoles du canton. Si l'appel est maintenu, il aura comme résultat de permettre l'établissement d'écoles supérieures séparées et de collèges institutés, sous la juridiction de bureaux de commissaires catholiques. Cela donnerait droit aux commissions des écoles séparées d'obtenir leur part pro rata des octrois législatifs accordés aux high schools et aux collegiates institutés.

UN NOUVEAU SOULEVEMENT AU MEXIQUE

Des rebelles, disent les dépêches, ont tenté samedi de capturer la ville de Guajajuato, mais ont été repoussés. — Un effort serait fait pour régler la question religieuse.

PRETRES ARRETES

MEXICO, 20 (S.P.A.)— Un autre soulèvement a éclaté samedi près de Guajajuato, dans des dépêches de cet endroit. Les rebelles ont tenté de capturer la ville, qui fut défendue avec succès par la police, aidée d'un grand nombre de citoyens. Les rebelles furent dispersés et forcés de fuir, abandonnant plusieurs morts.

Les autorités militaires ont ordonné immédiatement qu'on promène des mesures énergiques et ont détaché plusieurs colonnes pour poursuivre les rebelles. Deux aéroplanes ont exploré la région où les rebelles se sont sauvés. Le commandant militaire, le général Carillo est retourné dans la capitale de l'état pour se mettre en tête de la poursuite. Le calme fut rétabli dans la ville.

Des dépêches de Puebla disent que la police a fermé le séminaire catholique de Palafoxiana et arrêté son recteur, N. Quiroz, ainsi qu'une dizaine de professeurs, dont six prêtres. Les étudiants, au nombre de cent cinquante, ont également été arrêtés mais vite remis en liberté. On accuse les professeurs de violation des lois religieuses et d'intelligence avec la Ligue pour la défense de la liberté religieuse.

LE BILL BELANGER SUR LES THEATRES

TORONTO, 20 (S. P. C.)— M. Aurélien Bélanger, député de Russell, a donné avis de son bill en vue d'améliorer la loi des théâtres et des cinémas, comme il l'a annoncé lors de son discours à la législature d'Ontario jeudi dernier. Il propose la nomination au bureau de censure d'un homme dont les fonctions seraient de réviser les pellicules au point de vue des impressions qu'elles peuvent produire sur les enfants. Les pellicules approuvées seraient estampées pour indiquer qu'elles peuvent être montrées à des enfants de moins de seize ans. Celles qui ne seraient pas ainsi approuvées ne pourraient être exhibées devant des enfants, même accompagnés de parents ou de gardiens.

Le bill renferme aussi une clause en vue de matrones additionnelles aux théâtres fréquentés par les enfants. Le nombre de matrones serait basé sur le nombre de patrons.

LE BILL BELANGER SUR LES THEATRES

TORONTO, 20 (S. P. C.)— M. Aurélien Bélanger, député de Russell, a donné avis de son bill en vue d'améliorer la loi des théâtres et des cinémas, comme il l'a annoncé lors de son discours à la législature d'Ontario jeudi dernier. Il propose la nomination au bureau de censure d'un homme dont les fonctions seraient de réviser les pellicules au point de vue des impressions qu'elles peuvent produire sur les enfants. Les pellicules approuvées seraient estampées pour indiquer qu'elles peuvent être montrées à des enfants de moins de seize ans. Celles qui ne seraient pas ainsi approuvées ne pourraient être exhibées devant des enfants, même accompagnés de parents ou de gardiens.

Le principal orateur de la soirée a été l'honorable Peter Heenan qui en était à sa première visite à Smiths Falls. Il a mentionné de plusieurs de l'honorable Peter Heenan, ministre du Travail dans le gouvernement fédéral et Mme Heenan ont été les hôtes d'honneur au dîner annuel des vétérans de la division 13 de la division Havelock, numéro 658 de la fraternité des ingénieurs de chemin de fer. Le banquet fut servi dans la grande salle des Chevaliers de Colomb. Environ 200 personnes assistèrent au banquet, dont plusieurs membres de l'Armée, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et Havelock. M. A. J. Nand, de Smiths Falls après 43 ans de service avec le Canadian Pacific a été honoré et sera maintenant l'un des vétérans officiels de cette ville. On lui fit présentation d'une canne à pommeau d'or.

LE "DROIT" AU CNRO

CE SOIR, A 8 H. 45

AU PROGRAMME

Madame ARTHUR BOURQUE Mezzo-soprano et pianiste. Dans deux récitals.

M. EDGAR MALETTE (ténor) Dans un récital. Au piano d'accompagnement: Mlles Irène Thibault et Germaine Ardouin.

IMPOSANTES FUNERAILLES DE M. CLAPIN

Elles ont eu lieu ce matin à l'église Ste-Anne. — Un grand nombre de parents et d'amis et des hommes de lettre distingués et autres personnages en vue y assistaient.

LE CORTÈGE

Les obsèques de M. Sylva Clapin, ouvrier de la plume qui a fait époque dans les lettres canadiennes et conteur émérite, décédé vendredi dernier à sa résidence, 94 rue Wurttemberg, à l'âge de 74 ans, ont eu lieu ce matin à huit heures en l'église Ste-Anne d'Ottawa au milieu d'un imposant cortège de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine Myrand, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé V. Croteau et de M. l'abbé A. Laberge comme diacre et sous-diacre. On remarquait dans le chœur pendant le service funèbre à l'église, Monsieur Charbonneau, vicar général, M. l'abbé Georges Clapin, ancien supérieur du collège canadien à Rome.

La dépouille mortelle a quitté la maison mortuaire, 94 rue Wurttemberg à 7 heures 45, pour se rendre à l'église et de là au cimetière Notre-Dame où se fit l'inhumation. Le cercueil était conduit par M. François Clapin, professeur à l'école Technique de Hull, fils du défunt. M. l'abbé Georges Clapin, son frère, MM. Georges Clapin et Arthur Clapin, ses neveux.

Parmi le cortège nous avons remarqué MM. R. E. Clavier, M. P. le commissaire Frank Lafortune, l'abbé A. Laberge, de Montréal, J. de L. Taché, bibliothécaire à la chambre des communes, L. J. Chagnon, traducteur, président du cercle littéraire de l'Institut Canadien Français, Ernest Blodet, assistant-bibliothécaire à la chambre des communes, l'évêque A. Desjardins, R. Boyer, E. O. Dupuis, J. Burroughs, W. St-Georges, H. Meillier, Léon Da Silva, représentant la Librairie Beauchemin de Montréal, Louvigny de Montigny, traducteur en chef au Sénat, Raoul Mercier, G. E. Dumouchel, J. E. Asselin, W. C. Labelle, J. W. Garnaut, Omer Chaput, traducteur à la chambre des communes, J. W. Gerneau, A. Buteau, principal de l'école Technique de Hull, H. Pelletier, F. Laferrrière, F.-X. Champagne, R. Boyer, T. Charlebois, E. Routhier, E. A. Sals et C. Michaud, de la librairie Beauchemin, Montréal, E. Desjardins, A. Philion, Jean Barron, H. Bettez, M. R. Lafontaine, J. M. La Voie, D. Boileau, le R. F. Réginald, directeur de l'académie Lasalle, Francis Schryburt, René de la Durantaye, E. Emard, L. Desrosiers, et plusieurs autres.

Pendant le service à l'église la chorale paroissiale, sous la direction de M. Jules Schuler a rendu la messe à trois voix de Yon, MM. V. Nolet, A. Lallemand et J. Lefebvre ont chanté en solo, assisté à l'orgue par M. Ernest Berniquez.

L'hon. Peter Heenan au dîner des vétérans

COMMENT ON DEVIENT ECRIVAIN, par ANTOINE ALBALAT.

La vocation et le succès. — Comment on écrit un roman. — La technique et les procédés du roman. — Comment on écrit des livres d'histoire et des livres d'éducation. — Ce que doit être la critique littéraire. — Comment on fait un roman. — La traduction comme moyen de former son style. — Le journalisme et les conférences. — Guides et conseillers littéraires. — Au comptoir 75 sous et par poste 80 sous.

L'APPRENTISSAGE DE L'ART D'ECRIRE, par JULES PAYET. — Il n'est plus nécessaire de présenter des livres à nos lecteurs. Il a obtenu en France tout d'abord puis au Canada un grand succès auprès des professeurs de littérature et même des simples amateurs. On oubliera vite bien des conseils qu'on trouve dans d'autres cours et traités scolaires, mais on ne pourra jamais oublier la suite logique de cet ouvrage car l'auteur appuie chaque principe sur des données psychologiques qu'une longue expérience dans l'enseignement a confirmées. — Au comptoir \$1.15 et par poste \$1.20.

LA SOURCE (Initiation à l'art d'écrire (par FREDERIC DE BELLI-NAY). — L'ouvrage a été composé tout d'abord par amour de la langue française qui, paraît-il, est en pleine décadence. Si le français est si mal su, écrit l'auteur dans un très bref préface, c'est parce qu'il est mal enseigné. Ce volume renferme un lexique de 15,000 mots. — Au comptoir 75 sous et par poste 80 sous.

TRAITE DE LA VERITABLE ORAISON D'APRES LES PRINCIPES DE SAINT THOMAS, par le R. P. ANTOINE MASSOLLE, Frères Prêcheurs, évêque des ETATS D'ORAISON, par le R. P. ROUSSEAU, du même ordre, édition nouvelle, revue et complétée par le R. P. M. J. ROUSSET du même ordre. — En deux volumes; au comptoir la série se vend 90 sous et par poste \$1.00.

L'ART DE DIRE, par JEAN BLAIZE. — L'art de dire dans la lecture et la récitation, dans la causerie et le discours est toujours un art difficile. Ce volume éclaircira bien ces mystères, corrigera bien des défauts. C'est un véritable manuel, quoiqu'on s'en forme soit plus élégant et son ton plus engageant. Il sera un guide sûr. — Au comptoir 75 sous et par poste 80 sous.

COMMENT ON PROVOQUE LE FRANÇAIS, par PH. MARTINO. — Le lecteur qui cherche des renseignements sur la signification de plus en plus surprenante de notre prononciation. — Au comptoir broché 65 sous et par poste 70 sous. — Relié toile, dans ronds, au comptoir 90 sous et par poste 95 sous.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ont. — ADRESSE LOCALE: No 370, rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 516.

LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

LA FORMATION DU STYLE PAR L'ASSIMILATION DES AUTEURS, par ANTOINE ALBALAT.

Il n'est plus nécessaire de présenter des livres à nos lecteurs. Il a obtenu en France tout d'abord puis au Canada un grand succès auprès des professeurs de littérature et même des simples amateurs. On oubliera vite bien des conseils qu'on trouve dans d'autres cours et traités scolaires, mais on ne pourra jamais oublier la suite logique de cet ouvrage car l'auteur appuie chaque principe sur des données psychologiques qu'une longue expérience dans l'enseignement a confirmées. — Au comptoir \$1.15 et par poste \$1.20.

L'APPRENTISSAGE DE L'ART D'ECRIRE, par JULES PAYET. — Il n'est plus nécessaire de présenter des livres à nos lecteurs. Il a obtenu en France tout d'abord puis au Canada un grand succès auprès des professeurs de littérature et même des simples amateurs. On oubliera vite bien des conseils qu'on trouve dans d'autres cours et traités scolaires, mais on ne pourra jamais oublier la suite logique de cet ouvrage car l'auteur appuie chaque principe sur des données psychologiques qu'une longue expérience dans l'enseignement a confirmées. — Au comptoir \$1.15 et par poste \$1.20.

LA SOURCE (Initiation à l'art d'écrire (par FREDERIC DE BELLI-NAY). — L'ouvrage a été composé tout d'abord par amour de la langue française qui, paraît-il, est en pleine décadence. Si le français est si mal su, écrit l'auteur dans un très bref préface, c'est parce qu'il est mal enseigné. Ce volume renferme un lexique de 15,000 mots. — Au comptoir 75 sous et par poste 80 sous.

TRAITE DE LA VERITABLE ORAISON D'APRES LES PRINCIPES DE SAINT THOMAS, par le R. P. ANTOINE MASSOLLE, Frères Prêcheurs, évêque des ETATS D'ORAISON, par le R. P. ROUSSEAU, du même ordre, édition nouvelle, revue et complétée par le R. P. M. J. ROUSSET du même ordre. — En deux volumes; au comptoir la série se vend 90 sous et par poste \$1.00.

L'ART DE DIRE, par JEAN BLAIZE. — L'art de dire dans la lecture et la récitation, dans la causerie et le discours est toujours un art difficile. Ce volume éclaircira bien ces mystères, corrigera bien des défauts. C'est un véritable manuel, quoiqu'on s'en forme soit plus élégant et son ton plus engageant. Il sera un guide sûr. — Au comptoir 75 sous et par poste 80 sous.

COMMENT ON PROVOQUE LE FRANÇAIS, par PH. MARTINO. — Le lecteur qui cherche des renseignements sur la signification de plus en plus surprenante de notre prononciation. — Au comptoir broché 65 sous et par poste 70 sous. — Relié toile, dans ronds, au comptoir 90 sous et par poste 95 sous.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ont. — ADRESSE LO